



**HAL**  
open science

**Bernard Zehrfuss et Jean Sebag, l'immeuble de  
logement de grande hauteur : reproduction et  
adaptation de la série**

Richard Klein, Carine Lelièvre

► **To cite this version:**

Richard Klein, Carine Lelièvre. Bernard Zehrfuss et Jean Sebag, l'immeuble de logement de grande hauteur : reproduction et adaptation de la série. Cahiers Thématiques n°20 " L'architecture en série et le patrimoine " (Richard Klein & Caroline Bauer dir.), Ensap de Lille, LACTH, Maison des Sciences de l'Homme, p. 27-36., 2021, 978290905865151. hal-04431119

**HAL Id: hal-04431119**

**<https://hal.science/hal-04431119v1>**

Submitted on 4 Jan 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Cahiers thématiques N°20

Architecture et Paysage conception/territoire/histoire/matérialité

## Architectures en série et patrimoine

---

Noël Barbe  
Caroline Bauer  
Fabien Bellat  
Jade Berger  
Dorian Bianco  
Loup Calosci  
Audrey Courbebaisse  
Philippe Diest  
Aurélié Dumain  
Marie Ferey  
Marie Gaimard  
Bérénice Gaussuin  
Salma Gharbi  
Laura Girard  
Philippe Gros  
Richard Klein  
Carine Lelièvre  
Giulia Marino  
Gilles Maury  
Catherine Meyer-Baud  
Sophie Paviol  
Mélina Ramondenc  
Manon Scotto  
Alexandrina Striffling-Marcu  
Gauthier Vanoverschelde  
Marc-Allan Wery

# Cahiers thématiques

---

Architecture et Paysage – conception / territoire / histoire / matérialité

Cet ouvrage a été réalisé avec le concours du ministère de la Culture, direction générale des Patrimoines, service de l'Architecture, sous la direction de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en architecture.

**Direction scientifique du numéro :**

Caroline Bauer, Richard Klein

**Comité de lecture :**

Céline Barrère, Xavier Dousson, Philippe Grandvoinet,  
Pierre Lebrun, Éric Monin

**Comité scientifique des *Cahiers thématiques* :**

Pascal Amphoux, Valter Balducci, Jean-Marc Besse,  
Rika Devos, Franz Graf, Daniel Le Couédic, Philippe Louguet,  
Frédéric Pousin, Sylvie Salles, Danièle Voldman

**Responsables de publication :**

Caroline Bauer, Richard Klein

**Charte graphique :**

Sébastien Frémont (ENSAPL)

**Secrétariat :**

Isabelle Charlet (LACTH)

**Maquette :**

Valérie Dussart

**Correction :**

Marie-Jo Escaillet

**Traduction :**

Amanda Crabtree

**Administration / Édition :**

École nationale supérieure  
d'architecture et de paysage de Lille  
2 rue Verte, Quartier de l'Hôtel de Ville  
F-59650 Villeneuve d'Ascq  
Tél. 03 20 61 95 50 - Fax 03 20 61 95 51  
<http://www.lille.archi.fr>

**Imprimerie :**

INNI Group, Heule (Belgique)

**Distribution / Diffusion :**

Éditions de la Maison des sciences de l'homme  
54 boulevard Raspail - 75006 Paris Cedex  
vente en ligne : <http://www.lcdpu.fr>

ISSN : 1625-9505

ISBN : 978-2-905865-15-1

© Éditions de l'École nationale supérieure  
d'architecture et de paysage de Lille, novembre 2021

**Cahiers thématiques**

---

Architecture et Paysage – conception / territoire / histoire / matérialité

# **Architectures en série et patrimoine**

---

## Bernard Zehrfuss et Jean Sebag. L'immeuble de logements de grande hauteur : reproduction et adaptation de la série

Richard Klein / Carine Lelièvre

Les histoires de l'architecture retiennent le plus souvent de la production architecturale de Bernard Zehrfuss (1911-1996) la diversité des pratiques d'un architecte premier grand prix de Rome et ami de l'avant-garde. Depuis les travaux de reconstruction de la Tunisie (1942-1954) jusqu'au musée de la Civilisation gallo-romaine à Lyon (1969-1975), en passant par l'imprimerie Mame à Tours (1950-1953), l'usine Renault de Flins (1951-1957) ou les grands monuments des Trente Glorieuses, le CNIT à La Défense (1954-1958), le siège de l'UNESCO à Paris (1953-1958), c'est la «poétique de la structure<sup>1</sup>» qui a logiquement attiré les commentaires et les développements les plus positifs au sujet de cette œuvre protéiforme. L'historiographie a le plus souvent relégué sa production de logements au second plan<sup>2</sup>. Bernard Zehrfuss lui-même a évoqué avec une certaine réserve les habitations qu'il a conçues pour le plus grand nombre :

«J'ai fait beaucoup de logements mais je n'en parle pas. Certains ne sont pas mal, mais je ne considère pas que ce sont des chefs-d'œuvre. Par exemple, les logements du Haut-du-Lièvre à Nancy (1959-1967) qu'on a failli récemment démolir. C'était du brutalisme du point de vue de l'urbanisme, mais j'avais quand même fait un plan, une esquisse de ville satellite avec ses équipements, que l'on n'a pas réalisés. À la place, c'est devenu une cité-dortoir. Ce fut le cas d'ailleurs dans la plupart de ces opérations de l'époque. D'abord des bâtiments sans entretien, ensuite des équipements non réalisés, et puis le racisme, avec les immigrés. Tout cela a été désastreux du point de vue social. Mais du point de vue architectural, c'est peut-être brutal, mais c'était ce qui se faisait alors. Une barre de 400 mètres de long, un chemin de grue. Les gens avaient une belle vue et, à l'origine, ils n'étaient pas mal logés.<sup>3</sup>»

À partir du concours de Villeneuve-Saint-Georges (1949) puis du concours de Strasbourg (1950-1951), Bernard Zehrfuss et son associé Jean Sebag mettent au point, dans le contexte des développements de la préfabrication lourde<sup>4</sup>, des immeubles de logements de grande hauteur qui seront l'objet de reproductions, de déclinaisons et d'adaptations jusqu'au début des années 1970. Que faut-il retenir de cette série d'opérations, oubliée de l'histoire<sup>5</sup> et dont l'existence matérielle a été soumise à toutes les phases de transformation<sup>6</sup> subies par la plupart des grands ensembles français ?

### Genèse et prototype d'une production en série

Lorsque, en 1948, Eugène Claudius-Petit devient ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, il fixe l'effort national que la France doit accomplir dans l'industrialisation du bâtiment et la construction de logements<sup>7</sup>. La sérialisation et la préfabrication deviennent le champ d'expérimentation des concours d'architecture lancés la même année, qui visent à réduire les délais et les coûts de construction. Avant

même de participer à deux de ces concours majeurs, Bernard Zehrfuss et Jean Sebag réalisent entre 1949 et 1952, pour l'Office public d'habitations à bon marché de la ville d'Alger, un immeuble pilote<sup>8</sup> où sont posés les principes fondamentaux développés dans la série d'immeubles à venir en métropole. L'opération est décrite par Bernard Zehrfuss comme la première expérience de cette importance tentée par le gouvernement français dans le but poursuivi par le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme d'améliorer les méthodes de construction et de favoriser la construction en série<sup>9</sup>. Les méthodes de construction imposent aux architectes la normalisation de nombreux éléments. De la répétition de la trame porteuse à l'uniformisation des percements, tout semble avoir été conçu pour favoriser les séries conformément aux termes de la commande. L'immeuble d'Alger est un bâtiment haut de quatorze étages et peu profond, orienté est-ouest, composé d'une ossature de porteurs verticaux espacés de 3,30 m, en béton brut de décoffrage, et de panneaux de remplissage préfabriqués<sup>10</sup>. Situés en retrait de l'ossature, les panneaux de façade laissent apparente la grille structurelle dont l'horizontalité est fortement accentuée par le débord des nez de dalle formant brise-soleil. Ces lignes et leur importante ombre portée homogénéisent l'ensemble et notamment les grandes scansiones verticales visibles sur les deux façades : à l'ouest, la superposition de loggias et à l'est, les circulations verticales. Les 130 logements sont desservis par cinq cages d'escalier particulièrement étudiées : les ascenseurs s'arrêtent aux paliers de demi-étage afin de desservir deux étages à la fois<sup>11</sup> ; l'habitant monte ou descend une demi-volée pour rejoindre son logement. L'immeuble est formé par l'assemblage horizontal et l'empilement vertical des cellules constituées par la cage d'escalier et les deux logements qu'elle distribue systématiquement. Le programme est complété par des locaux commerciaux en sous-sol, éclairés et distribués par une cour anglaise. Le rez-de-chaussée surélevé est accessible par des passerelles enjambant le vide. La mise en scène se poursuit par la forêt de pilotis<sup>12</sup> qui anime ce niveau libre, apportant une ombre protectrice. Le premier étage comprend des bureaux et la toiture-terrasse est occupée par cinq groupes de buanderies.

### **Adaptation du modèle à la préfabrication lourde : la série**

L'immeuble pilote d'Alger ne sera pas seulement une expérience locale : il devient la référence de l'équipe Zehrfuss-Sebag pour les concours du MRU. Lancé en 1949, le concours de Villeneuve-Saint-Georges concerne un programme de 200 logements sous la forme d'immeubles collectifs. Il est ouvert aux équipes «ayant une capacité de production suffisante eu égard à l'importance des travaux projetés<sup>13</sup>». Le projet de l'équipe de Bernard Zehrfuss et Jean Sebag est classé deuxième, derrière celui des architectes Marc et Léo Sotouff qui proposent quatre tours identiques à base carrée<sup>14</sup>. Le projet de Bernard Zehrfuss et Jean Sebag associés à l'entreprise Balency & Schuhl

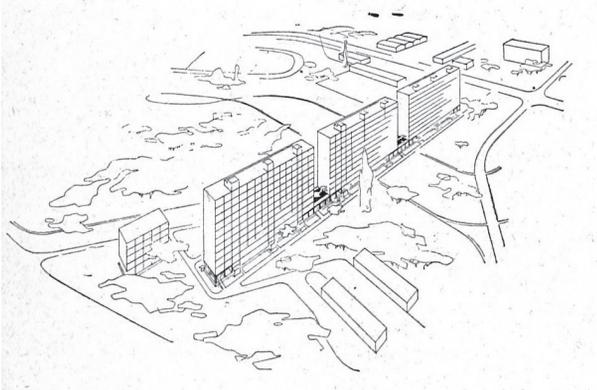


Fig. 1 : Les trois immeubles alignés de la réponse de Bernard Zehrffuss et Jean Sebag au concours de Villeneuve-Saint-Georges. *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 30, juillet 1950.

prévoit l'inscription de la totalité du programme dans trois immeubles de dix étages alignés le long d'un seul chemin de grue<sup>15</sup>. L'organisation rationnelle du chantier, sa mécanisation et son caractère industriel, la durée réduite de l'exécution, la répétition des logements et des composants, sont prévus et doivent aboutir à une expression claire de l'ossature, des planchers et des remplissages, qui place la préfabrication au rang de l'esthétique sérielle (fig. 1).

Chaque bâtiment est composé de trois cages d'escalier distribuant chacune deux appartements par palier. Le système de distribution est similaire à celui réalisé à Alger : reportées en façade est, les circulations verticales assurent à l'élévation la symétrie de la composition d'ensemble, mais aussi une scansion dans la régularité des percements. Les rez-de-chaussée présentent les mêmes pilotis qu'à Alger ; les volumes des circulations verticales, en légère saillie de la façade, sont plus affirmés : ils créent un nouveau rythme par rapport à l'alignement général. Les niveaux inférieurs des trois bâtiments sont reliés par un portique. Les pignons aveugles sont adaptés à cette configuration de la répétition, comme si d'autres immeubles pouvaient encore la compléter.

1- Bernard Zehrffuss. *La poétique de la structure* est le titre de l'exposition accueillie par la Cité de l'architecture et du patrimoine au cours de l'année 2014. C'est aussi le titre de l'essai principal de la première monographie consacrée à l'œuvre de l'architecte. Christine Desmoulins, *Bernard Zehrffuss*, Paris, ifolio - Éditions du Patrimoine, 2008.

2- Un mémoire de master échappe à cette tendance : Julien Cerceau, *Préfabriquer le logement d'après-guerre. Bernard Zehrffuss, acteur représentatif d'une époque*, École d'architecture de la ville et des territoires Paris-Est, Marne-la-Vallée, 2012-2013.

3- Bernard Zehrffuss, *AMC*, n° 11, avril 1986, p. 20-21.

4- À ce sujet, Yvan Delemontey, *Reconstruire la France. L'aventure du béton assemblé, 1940-1955*, Paris, Éditions de la Villette, 2015.

5- Bien avant le plan Courant (1953) et la politique d'uniformisation de la construction qu'il inaugure, cette série d'immeubles est significative du soutien de l'État à l'industrialisation de la production de logements.

6- Les recherches présentées ici sont issues de l'expertise historique menée par Richard Klein et Carine Lelièvre au cours des années 2015 et 2016, commandée par l'Établissement public foncier Île-de-France dans le cadre d'une étude dont les mandataires étaient Patrick de Jean et Jérôme Marin.

7- À ce sujet, Yvan Delemontey, *Reconstruire la France...*, *op. cit.*, p. 65.

8- L'immeuble pilote du Champ de Manœuvre fait partie d'un ensemble de 1000 logements. La construction des autres bâtiments d'habitation est répartie entre les architectes Emery, Lathuillière, Luyckx et Tombarel.

9- Bernard Zehrffuss, selon une note établie en vue d'une publication pour la revue *Techniques et architecture*, Archives Bernard Zehrffuss, IFA, boîte 54.

10- La texture des panneaux de façade utilise la pierre blanche de Rivet concassée. Rivet est une commune au sud-est d'Alger, devenue Meftah après l'indépendance. La polychromie de l'immeuble est conçue par le peintre Jean de Maisonseul (1912-1999) qui utilise des harmonies d'ocre rouge, de vert olive et de bleu. Également urbaniste, il dirige le service d'urbanisme du département d'Alger de 1947 à 1956. Archives Bernard Zehrffuss, IFA, boîte 54 et *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 32, octobre-novembre 1950.

11- Chaque circulation verticale comprend des escaliers à double volée et deux ascenseurs reportés en façade. Les ascenseurs se situent dans l'alignement des demi-volées d'escalier.



Fig. 2 : Les immeubles du Pont de Sèvres en chantier. *Techniques et architecture*, 17<sup>e</sup> série, n°5, novembre 1957.

Les principes proposés dans le cadre du concours de Villeneuve-Saint-Georges (1949-1950) sont rapidement mis en œuvre avec l'entreprise Balency & Schuhl à Boulogne-Billancourt<sup>16</sup> au Pont de Sèvres, avec un programme de 200 logements (1951-1952) confié à l'équipe<sup>17</sup>. Le plan masse du concours de 1949 est adapté au terrain. Seuls deux immeubles de dix étages sur les trois sont alignés (fig. 2), tandis que l'équipement et le choix des matériaux sont revus pour atteindre des prestations de meilleure qualité<sup>18</sup>. Dans une livraison de *L'Architecture d'Aujourd'hui*<sup>19</sup>, trois photographies illustrent l'équipement d'un appartement, conçu par Charlotte Perriand et réalisé par les Ateliers Jean Prouvé, situant l'opération du Pont de Sèvres à l'égal des réalisations les plus sophistiquées du moment. Cette première réalisation en France métropolitaine, en traduisant la normalisation poussée à laquelle Zehruss et Sebag ont consacré leurs recherches depuis les années 1940, place le modèle qu'ils ont mis au point dans la production de grandes opérations françaises de logements des années 1950. L'opération reprend les principes structurels et la composition mis en œuvre précédemment, mais apparaît encore plus radicale dans son écriture. En façade sud, l'ossature des poteaux et dalles compose une résille et le principal relief souligné par l'ombre très régulière qu'elle assure sur les panneaux de remplissage situés en retrait. Le rez-de-chaussée bénéficie d'entrées surélevées, vitrées et traversantes, exprimées par un volume en débord de la

façade, dont l'écriture est proche de celle des entrées des habitations que Bernard Zehrfuss conçoit pour Renault à Flins (1951-1957).

Ces trois immeubles n'ont pas subi de profondes transformations depuis leur construction. Les façades ont été peintes, mais dans le respect de la hiérarchie des éléments : la structure est de couleur claire, tandis que les panneaux de remplissage sont plus contrastés. Les menuiseries ont été remplacées et équipées de volets roulants, dans le maintien des principes initiaux. Les entrées généreuses, desservies par escalier et rampes, permettent toujours le rangement de bicyclettes et autres effets dans les espaces adaptés.

### Variations de la série

À la fin de l'année 1950, le MRU lance le concours pour la cité Rotterdam à Strasbourg (1950-1951), destiné à la conception de 800 logements collectifs de sept types différents. L'objectif de la consultation est de démontrer l'incidence directe de la quantité de logements sur l'abaissement des coûts, les gains en qualité d'exécution et de qualité plastique<sup>20</sup>. L'équipe montée par Zehrfuss et Sebag comprend les entreprises Balency & Schuhl, Fourré & Rhodes et la Société des Travaux Publics d'Alsace et de Lorraine. Avec cette consultation, la répétition devient plus que jamais le maître mot, la mise au point du projet s'appuie sur l'image de la chaîne de montage automobile. Le nombre important de logements à construire mais surtout l'étendue des types impliquent un changement du modèle. La notion de coque qui jusque-là constituait le groupement de deux logements traversants de part et d'autre d'une cage d'escalier est ici déclinée jusqu'à regrouper quatre logements mono-orientés autour de la circulation verticale qui est dès lors reportée au centre du bâtiment. De fait, la coque demeure une unité conçue avec des éléments de même dimension, mais elle offre désormais des possibilités plus étendues. La trame constructive, les gaines et autres éléments techniques qui sont toujours les mêmes

12- Les poteaux du rez-de-chaussée sont de section convexe, contrairement à ceux des autres niveaux qui sont de section rectangulaire.

13- *Programme 1949 des chantiers d'expérience du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme*, Cahiers du CSTB, vol. 4, cahier 46, avril 1949, p. 4.

14- La préférence du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment se porte sur le projet classé deuxième.

15- L'opération ne s'arrête pas à la reproduction de l'immeuble pilote. Elle répond à un programme de plus grande échelle, situé dans un contexte urbain non contraint : sorte de série dans la série, l'immeuble est reproduit trois fois par translation, le long d'une voie de grue roulante.

16- Le chantier démarre en juin 1951.

17- Cette opération s'inscrit dans le cadre de procédures liées aux dommages de guerre et à la reconstruction.

18- À ce sujet, *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n° 45, décembre 1952.

19- Un appartement type d'un groupe d'immeubles au Pont de Sèvres est aménagé et meublé par Charlotte Perriand assistée de Martha Villiger, la réalisation est assurée par les Ateliers Jean Prouvé. *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n° 47, avril-mai 1953, p. XXXI.

20- Eugène Claudius-Petit définit les objectifs du concours dans « MRU, le concours de Strasbourg », *Techniques et architecture*, série 10, n° 11-12, novembre 1951.



*Fig. 3 : Maquette présentée par Bernard Zehrfuss et Jean Sebag pour le concours de Strasbourg. Techniques et architecture, 10<sup>e</sup> série, n° 11-12, novembre 1951.*

assurent l'efficacité de la répétition. Le projet des architectes Zehrfuss et Sebag, qui est de nouveau classé deuxième, repose sur une organisation hyper-rationalisée du chantier selon les circuits du gros œuvre et du second œuvre. L'économie et le parti industriel dictent le mode opératoire de la construction de trois bâtiments identiques et parallèles de douze étages (fig. 3). Les bâtiments implantés selon un axe nord-sud autorisent une orientation est-ouest pour de grands logements traversants et une orientation est pour les petits logements.

Le modèle de l'immeuble mince se composant de logements traversants évolue donc au profit d'un immeuble plus épais. Le report des circulations au centre du bâtiment contrarie la verticalité de l'ordonnement des façades qui caractérisait les façades précédentes. Les deux façades présentent une écriture similaire : une alternance régulière de grands et petits percements. Le groupement des halls et le rationalisme du traitement des circulations verticales<sup>21</sup>, l'emploi des escaliers préfabriqués à simple volée droite, permettent une générosité spatiale des rez-de-chaussée et la présence de fonctions accompagnant les logements<sup>22</sup>.

L'adaptation du projet de Strasbourg a lieu à Nanterre (1955-1958) dans le cadre d'une opération de 774 logements<sup>23</sup>. Trois bâtiments orientés nord-sud sont implantés parallèlement et décalés. Les deux premiers, A et B, sont hauts de douze étages sur rez-de-chaussée et sous-sol, tandis que le bâtiment C comporte dix étages. Chacun des bâtiments est desservi par trois entrées surélevées, dont la limite est située en retrait des poteaux. La structure de pilotis est là encore magnifiée, les piliers situés aux extrémités de chacun des



Fig. 4 : Photographie du chantier de l'opération de Nanterre. Techniques et architecture, 17<sup>e</sup> série, n° 5, novembre 1957.

rez-de-chaussée adoptent une expression plus prononcée. L'inclinaison de leur face intérieure est un rappel des portiques de l'unité d'habitation de Le Corbusier. Dans les étages, la structure s'efface au profit des panneaux de remplissage précoûlés sur chantier. Comme dans le concours de Strasbourg, les circulations verticales sont situées au centre du bâtiment<sup>24</sup>, libérant les façades de la verticalité. La plastique du relief des versions précédentes laisse ici la place à un grand aplat central clair, percé par deux types de baies et cadré par la bordure foncée formée par les deuxième et dernier étages (fig. 4).

La remarquable mise en scène des entrées a aujourd'hui disparu<sup>25</sup>. Les rez-de-chaussée ont été quasiment tous comblés dans des registres différents de la configuration initiale. Les loggias du bâtiment C ont elles aussi été comblées et restent présentes sur les deux autres bâtiments, mais le garde-corps, qui a parfois été remplacé, crée une rupture de lecture entre les niveaux et fait perdre de sa force au cadre périphérique. Un surépaississement dû à l'ajout d'une isolation extérieure contribue à la perte de cet effet de cadre, renforcé par une mise en couleur insignifiante<sup>26</sup>.

21- Une description de *L'Architecture Française* précise que chaque bâtiment comprend trois unités de deux cages d'escalier et deux ascenseurs, avec intercommunication entre les cages aux premier, dixième et quatorzième étages (le treizième étage est un étage partiel). *L'Architecture Française*, n° 117-118, 1952, p. 11.

22- Les bâtiments comprennent six circulations verticales, groupées par deux au centre de la construction. Cette concentration permet d'accueillir au rez-de-chaussée des locaux destinés aux bicyclettes et aux voitures d'enfant.

23- L'immeuble A est réalisé pour le compte de la coopérative de HLM de la Seine et Seine-et-Oise pour les personnels civils et militaires relevant de la Défense ; l'immeuble B est construit pour le compte de la Défense nationale.

24- Chaque palier distribue soit deux appartements traversants est-ouest, soit quatre appartements mono-orientés ; escalier et ascenseur ne sont plus accolés.

25- Comme pour le concours de Strasbourg, le groupement des circulations verticales confère aux halls une grande générosité spatiale.

26- Un des sites choisis dans le cadre de la consultation du programme REHA 3 lancé par le PUCA au cours de l'année 2020 concerne les immeubles Le Ponant et Le Levant à Nanterre. Il faut espérer que les propositions restituent au moins les qualités perdues de cet ensemble.

À partir du milieu des années 1950, l'efficacité de l'immeuble de logements est développée au-delà de la région parisienne. L'opération d'habitations à loyer modéré de la rue Antoine Durafour à Saint-Étienne (1955-1957) est insérée dans le contexte urbain à partir de l'articulation de deux bâtiments formant équerre : le bâtiment A, orienté est-ouest, est composé de treize étages sur rez-de-chaussée libre, le bâtiment B comporte, lui, cinq étages sur un rez-de-chaussée à vocation commerciale. À l'image du premier concours de Villeneuve-Saint-Georges ou des logements du Pont de Sèvres, le plan comprend des circulations verticales reportées en façade, avec des escaliers à double volée<sup>27</sup>, et les ascenseurs desservent les paliers intermédiaires. Les logements sont traversants et une attention particulière est apportée à leur aménagement intérieur et à la cohérence entre structure et habitabilité. Avec son ossature de poteaux, le système de panneaux de remplissage, les escaliers en façade et des logements traversants, le bâtiment haut de Saint-Étienne est une déclinaison du modèle. Il s'en distingue cependant par ses panneaux de remplissage qui sont des panneaux usinés, légers en aluminium, conçus par Jean Prouvé<sup>28</sup>. La polychromie des halls et loggias est également significative. Les collaborations et le travail mis en place à Alger avec Jean de Maisonseul ou à Flins avec Félix Del Marle font écho dans le projet de Saint-Étienne, où la couleur contribue à souligner les effets architecturaux. Des traces de la polychromie sont encore visibles au niveau des loggias, mais l'ossature porteuse ayant été peinte, elle a perdu de sa force et les contrastes initiaux sont gommés. Malgré le remplacement des menuiseries originales, le maintien de l'homogénéité de l'opération continue d'assurer sa qualité dans le paysage urbain.

Les 3000 logements de l'ensemble du Haut-du-Lièvre (1955-1963) sont conçus dans le cadre d'un projet de ville satellite située à six kilomètres de Nancy. Les principes de conception s'apparentent à ceux du programme de la région parisienne : selon les situations, le groupement des coques est déterminé par le nombre de logements à construire. Les esquisses du plan masse datées du 17 septembre 1955<sup>29</sup> montrent le pragmatisme de la méthode : le dessin se compose de barres numérotées plus ou moins longues. À côté de chacune, une annotation manuscrite mentionne le nombre d'étages et de logements contenus. Dans les bâtiments les plus longs, ils sont orientés nord-sud et est-ouest dans les bâtiments plus courts. Le plan d'étage courant est très proche de celui de Saint-Étienne : escalier à double volée en façade, avec ascenseur latéral sur palier intermédiaire, adossé au vide-ordures. Une coque de bâtiment long peut ainsi contenir et distribuer soit un quatre pièces et un cinq pièces, soit un trois pièces, un deux pièces et un quatre pièces. Une coque de bâtiment court contient couramment un trois pièces et un quatre pièces.

Les rez-de-chaussée sont désormais clos et accessibles longitudinalement. Le premier étage, comme à Nanterre ou à Alger, se démarque du reste des niveaux. Les bâtiments sont couronnés par un treizième étage servant de séchoir couvert, où le mouvement

du linge flottant au vent contraste avec la rationalité de l'architecture. On retrouve donc à Nancy la présence de deux registres, celui du treizième étage et du rez-de-chaussée cadrant le registre continu des étages courants, plastiquement matérialisé par l'alternance des bandeaux vitrés des baies et opaques des allèges.

L'aménagement de la région parisienne prévoit, dès le milieu des années 1950, l'implantation d'un grand ensemble à Clichy-sous-Bois et Montfermeil<sup>30</sup>. Le terrain d'assiette représente une superficie totale de 120 hectares et comprend environ 7000 logements. Clichy-sous-Bois (1961-1969), la quasi dernière opération de la série<sup>31</sup>, relève d'un compromis entre l'industrialisation développée jusque-là et une mise en œuvre plus traditionnelle qui doit pallier les limites de la préfabrication en permettant une meilleure adaptation à la topographie du site. Les réalisations du Chêne Pointu et de l'Étoile du Chêne Pointu reprennent la déclinaison de deux types de bâtiments de dix étages orientés nord-sud et de quatre étages orientés est-ouest.

### L'héritage de la série

Les méthodes de la préfabrication lourde, adoptées par l'équipe d'architectes constructeurs dans le cadre de la réalisation de ces séries, bouleversent les formes urbaines traditionnelles. La coque, cette répétition d'éléments de même dimension, devient un outil de langage commun : instrument de mesure des ingénieurs, elle est pour l'architecte urbaniste un élément fondamental de conception. Suivant le programme imposé qui définit le nombre et les types de logements, les coques sont groupées pour former une composition d'ensemble conforme aux capacités du site. Entre unité structurelle et variations plastiques, la série des logements de grande hauteur devient dans le temps un objet technique maîtrisé par les ingénieurs et les constructeurs autant qu'un objet architectural offrant des variations formelles et des marges de liberté.

27- Comme à Villeneuve-Saint-Georges et au Pont de Sèvres, les ascenseurs s'arrêtent sur le palier intermédiaire de la double volée d'escalier, mais sont ici accolés à l'escalier et non pas en continuité de celui-ci, créant un bloc avec refends en façade. Le reste de la structure est composé de poteaux libérant le plan.

28- D'après *L'Architecture d'Aujourd'hui* (n°74, novembre 1957), les façades sont réalisées par la juxtaposition de panneaux aluminium qui constituent une paroi totalement indépendante de l'ossature sur laquelle ils sont plaqués et fixés de l'intérieur. Le panneau est constitué d'un plateau monobloc en bois qui en est l'ossature ; pour lui donner plus de rigidité, un profilé fer en «U» est incorporé verticalement aux deux extrémités.

29- Archives Bernard Zehrfuss, IFA, boîte 12.

30- *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°80, octobre-novembre 1958, livre un aperçu de déclinaison de plans masse de l'opération conçus par Jean Sebag.

31- La production de Bernard Zehrfuss en matière de logements s'oriente à partir de la fin des années 1960 vers le modèle de la tour.

Les opérations successives réalisées dans un temps relativement court répondent aux contraintes sérielles de la commande, mais chaque opération est le résultat d'évolutions et d'adaptations. Les architectes dépassent le cadre de la série issu du processus d'industrialisation en faisant de chaque opération un ensemble singulier à travers le renouvellement de son expression plastique. Bien que l'immeuble soit, structurellement et typologiquement, pratiquement le même dans toutes les opérations, la série ne correspond pas à la reproduction stricte d'un objet unique. L'architecte reste le compositeur et le chef d'orchestre d'une architecture sérielle s'exprimant dans les différentes opérations. Les publications présentent chaque opération comme un projet singulier, ne mentionnant le modèle que dans le cas d'une réalisation issue d'un concours<sup>32</sup>. Au-delà de sa conformité à la commande<sup>33</sup>, cette série est pour le jeune Bernard Zehrfuss l'exploration d'un champ des possibles qui nourrit sa pratique et dont de nombreux détails peuvent être perçus dans les autres faces de son œuvre qui elle, parce qu'elle est considérée comme une suite d'unicums, est plus volontiers reconnue par l'histoire de l'architecture et quelquefois même élevée au rang d'un héritage à préserver.

32- L'absence de reconnaissance de cette série dans le temps peut expliquer la gestion déraisonnée que subissent aujourd'hui ces immeubles.

33- Pour Adrien Spinetta, directeur de la Construction du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, «l'industrialisation doit naître de la continuité. Mais elle doit naître dans la diversité et non dans l'uniformité. L'emploi de normes, la répétition de formes, ne sont nullement contradictoires avec la liberté d'expression». «Les grands ensembles pensés pour l'homme au service d'une politique active et humanisée de l'habitat», *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n° 46, février 1953, p. 24.

Depuis plus d'un demi-siècle, le rapport de notre société aux objets du passé a évolué. La notion de patrimoine s'est élargie, s'ouvrant à de nouveaux programmes, de nouvelles formes, de nouvelles temporalités. Passant de l'exceptionnel et de l'unique à l'ordinaire et à la quantité, la constitution du fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie nécessite d'être examinée à l'aune de nouveaux critères. L'architecture en série implique la présence de caractéristiques communes, mais aussi de possibles variations, adaptations et évolutions dans les temps courts ou longs. Pouvant être interprétée comme une suite conçue comme telle dès son origine ou comme un ensemble rassemblé *a posteriori*, par son unité territoriale, programmatique, technique ou formelle, la série impose à l'historien d'interroger sa genèse, son existence, sa reconnaissance, sa sauvegarde, sa conservation et sa protection.

Les contributions de cette livraison des Cahiers thématiques sont l'œuvre de vingt-six auteurs, architectes, chercheurs en sciences humaines confirmés ou doctorants, issus du monde académique ou directement impliqués dans les processus de patrimonialisation officielle, institutionnelle ou spontanée. Elles explorent la grande diversité de la série, du petit nombre à la très grande échelle, du développement local aux multiplications (extra)territoriales, des réalisations dans une courte durée à des productions sur plusieurs décennies. Ces contributions nous permettent surtout de comprendre les ressorts de l'existence de la série, dans toutes ses variations entre l'absence de considération et l'irréversible processus de patrimonialisation.

L'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille est dotée d'un laboratoire de recherche : le LACTH (Laboratoire, Conception, Territoire, Histoire, matérialité). Sa revue, les *Cahiers thématiques*, vise d'une part à valoriser et à fédérer les travaux réalisés par les enseignants chercheurs de l'école, et d'autre part à développer une série d'échanges et de collaborations avec d'autres unités de recherche, françaises et étrangères, issues du milieu de l'architecture, du paysage et de champs disciplinaires qui leur sont connexes. Cette revue a pour objectif de faire converger des recherches ayant des objets concrets et des matériaux empiriques différents, mais dont la conceptualisation, les modes de problématisation, peuvent être rapprochés et confrontés autour d'un thème fédérateur.



École Nationale  
Supérieure  
d'Architecture et de  
Paysage de Lille

Publication du laboratoire de recherche LACTH de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille

Éditions  
de la maison  
des sciences  
de l'homme



Université  
de Lille



Prix: 25 euros